
République du Tchad

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Accord conclusif

Cote du document: EC 2026/133/W.P.2/Add.1

Point de l'ordre du jour: 3

Date: 9 juin 2026

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Comité de l'évaluation est invité à examiner l'accord conclusif de l'évaluation de la stratégie et du programme de la République du Tchad

Questions techniques:

Indran A. Naidoo

Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
courriel: i.naidoo@ifad.org

Kouessi Maximin Kodjo

Responsable supérieur de l'évaluation
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
courriel: k.kodjo@ifad.org

Table des matières

**Évaluation de la stratégie et du programme de la République du Tchad
Accord conclusif**

ii

République du Tchad – FIDA
Évaluation de la stratégie et du programme de pays
ACCORD CONCLUSIF

A. Introduction

1. La présente évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du Fonds international de développement agricole (FIDA) en République du Tchad a été réalisée en 2025 par le Bureau indépendant de l'évaluation (BIE) du FIDA. Cette évaluation stratégique est la première de ce type menée par le BIE au Tchad. Les objectifs principaux étaient : (i) d'évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme pays du FIDA et (ii) de générer des conclusions et des recommandations utiles pour améliorer les futurs partenariats entre le FIDA et le Gouvernement du Tchad en vue de la conception et de la mise en œuvre de la prochaine stratégie de pays, et de l'élaboration de futurs programmes. Les résultats, enseignements et recommandations serviront à la préparation en 2026, par le FIDA et le Gouvernement Tchadien (GT), du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP). L'évaluation a couvert une période de 12 années (2013-2024).
2. L'évaluation a couvert le COSOP 2010-2015, la Note de Stratégie de Pays (NSP) 2017-2019 et le COSOP 2020-2025. Ces stratégies visaient à améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, augmenter les revenus des populations rurales pauvres et créer des emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes, tout en renforçant la résilience des systèmes face aux chocs climatiques, socio-économiques et sécuritaires. Le portefeuille d'investissements couvert par l'ESPP comprend six (6) projets, d'une valeur totale d'environ 371,6 millions de USD, dont 186,7 millions de USD de prêts du FIDA. Les activités hors prêts, y compris les dons, ont également été évaluées.
3. L'Accord conclusif élaboré à l'issue du processus d'évaluation, est convenu entre le Gouvernement et la Direction du FIDA, représentée par le Département des opérations pays (DCO). Il précise le niveau d'acceptation des recommandations de l'ESPP (acceptées, partiellement acceptées ou non acceptées), ainsi que les actions que le Gouvernement et le FIDA se sont engagés à mettre en œuvre au titre des recommandations acceptées, dans des délais clairement définis.
4. La mise en œuvre des recommandations fera l'objet d'un suivi au niveau du FIDA à travers le "Rapport du Président sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'évaluation et les actions de la Direction" (PRISMA), qui est présenté annuellement au Conseil d'administration du FIDA par la Direction du FIDA.
5. L'Accord conclusif est signé par le Gouvernement de la République du Tchad représenté par le Ministre de la Production et de l'Industrialisation Agricoles du Tchad (Gouverneur du FIDA) et la Direction du FIDA (représentée par le Vice-Président Adjoint, DCO). Le BIE a facilité le processus de préparation dudit Accord.

B. Accord conclusif

6. A l'issue de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays du FIDA en République du Tchad, le BIE a formulé cinq recommandations stratégiques à l'endroit de la Direction du FIDA et du Gouvernement.

7. **Recommandation 1 : Poursuivre et accentuer les appuis stratégiques pour renforcer la résilience des petits producteurs, principalement dans les zones géographiques du pays à forte vulnérabilité.** Capitalisant sur les succès obtenus dans ce domaine dans le passé (cas des ouvrages et aménagements hydro-agricoles et pastoraux), les investissements doivent privilégier la promotion des pratiques améliorées, durables et climato-intelligentes pour des systèmes cultureux et pastoraux performants. A ce titre, les appuis doivent s'intensifier pour la consolidation et la mise à l'échelle des résultats déjà éprouvés. Il convient aussi de mener des actions pour : garantir les entretiens des ouvrages par les producteurs, introduire de façon graduelle mais systématique des techniques d'irrigation (à petite échelle), et multiplier les ouvrages pastoraux pour le bétail.

Niveau d'acceptation : recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

- Le FIDA et le Gouvernement s'engagent à intégrer de manière systématique et transversale les investissements clés, notamment dans le domaine de l'irrigation, afin d'améliorer la résilience climatique des producteurs, et à adopter le principe de mise à l'échelle des pratiques améliorées, durables et climato-intelligentes dans la formulation de la nouvelle stratégie de pays.
- Le Gouvernement s'engage à renforcer la qualité et la mise en œuvre des stratégies de durabilité des projets d'investissement, en insistant sur la capacité des usagers, des producteurs et des éleveurs à entretenir les ouvrages de manière autonome.

Responsable et délai de mise en œuvre:

Actions	Responsable	Délai
Intégration des pratiques améliorées, durables et climato-intelligentes dans la formulation de la nouvelle stratégie de pays.	Le FIDA et le Gouvernement	Mars 2027
Revue de qualité des stratégies de durabilité des projets du portefeuille	Le Gouvernement avec l'appui technique du FIDA	Décembre 2026

8. **Recommandation 2. Inclure le défi de faiblesse institutionnelle parmi les priorités stratégiques et opérationnelles, pour accroître les succès stratégiques et programmatiques du FIDA au Tchad.** Il y a lieu d'opérer un changement de paradigme vis-à-vis de ce problème, jusque-là considéré parmi les risques, en commençant par apporter des solutions, qui s'inscrivent sur la durée, à travers des actions concertées avec les autres partenaires. Puisqu'il s'agit du secteur agricole, le FIDA assurera le leadership pour appuyer le gouvernement à organiser un processus de diagnostic complet, en partenariat avec les partenaires, pour ensuite définir un plan d'actions (avec le partage des responsabilités), pour apporter des réponses aux priorités à court-, et moyen- termes. Au vu de l'incidence de ce défi sur la performance du programme, les investissements devront cibler le renforcement institutionnel (au sens large du terme). Par ailleurs, en accord avec le Gouvernement, le FIDA pourra mettre en place une assistance technique (à court et/ou moyen terme) pour appuyer (i) le processus de renforcement institutionnel, (ii) et les processus devant faciliter le partage d'expériences entre acteurs du secteur agricole, l'utilisation des résultats pour le développement de politiques, ainsi que la mise à l'échelle des résultats et approches ayant connu de succès.

Niveau d'acceptation : Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

- Le FIDA et le Gouvernement conviennent de considérer les mesures visant à remédier aux faiblesses institutionnelles comme une priorité stratégique et opérationnelle dans le cadre de la nouvelle stratégie de pays.
- Le FIDA, en collaboration avec les autres partenaires, appuiera le gouvernement dans le diagnostic des capacités institutionnelles du secteur et dans l'élaboration d'un programme de renforcement pour répondre aux priorités à court et moyen terme.
- Le FIDA et le gouvernement conviennent de mettre en place une assistance technique pour accompagner le processus de renforcement institutionnel, de coordination et de partage d'expériences entre les acteurs du secteur.

Responsable et délai de mise en œuvre:

Actions	Responsable	Délai
Intégration des mesures pour redresser les faiblesses institutionnelles dans les priorités stratégiques et opérationnelles de la nouvelle stratégie de pays	Le FIDA et le Gouvernement	Mars 2027
Diagnostic des capacités institutionnelles	Le FIDA en collaboration avec les partenaires	Décembre 2027
Mise en place d'une Assistance Technique pour accompagner le processus de renforcement institutionnel et de partage d'expérience	Le Gouvernement avec l'appui du FIDA	Juin 2027

9. **Recommandation 3. Appliquer explicitement l'approche de développement de chaînes de valeurs, pour promouvoir des filières inclusives et durables, favorables à la petite agriculture, à la professionnalisation des OP et pour un meilleur accès au marché.** Les interventions doivent être cohérentes avec les appuis au renforcement de la résilience des petits producteurs agricoles, en se basant sur des études préalables ayant permis d'identifier les filières et/ou segments de filières pro-pauvres porteuses. La conception des projets doit par ailleurs impliquer l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur, avec une attention particulière aux acteurs du secteur privé qui doivent être intégrés dès l'entame, afin d'assurer un engagement durable de leur part, dans une perspective d'accès au marché. Dans cette optique, le renforcement des capacités nationales sur l'approche chaînes de valeur est essentiel, tout comme le renforcement des capacités des OP et coopératives afin qu'elles puissent jouer pleinement leurs rôles, et identifier des opportunités économiques pour leurs membres. Par ailleurs, il est indispensable d'intensifier les actions pour la formalisation et la professionnalisation de ces OP en lien avec les filières retenues.

Niveau d'acceptation : Recommandation partiellement acceptée

L'approche du développement par les chaînes de valeur et la professionnalisation des coopératives et des organisations de producteurs reste pertinente pour atteindre les objectifs de transformation du secteur agropastoral. Toutefois, l'accent sera mis sur

l'entrepreneuriat des jeunes, répondant d'ailleurs, aux préoccupations ci-dessous ayant conduit à la recommandation 4. Cette orientation ne remet pas en cause l'approche des chaînes de valeur, mais vise plutôt à adapter les modalités de sa mise en œuvre. L'approche par l'entrepreneuriat des jeunes s'appuiera en effet sur les chaînes de valeur agropastorales, en ciblant les métiers agricoles et non agricoles.

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

- Le FIDA et le Gouvernement conviennent de faire de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux un levier d'intervention au sein des chaînes de valeur dans la nouvelle stratégie pays et dans l'approche d'exécution des projets du portefeuille.
- Le FIDA et le Gouvernement s'engagent à assurer systématiquement l'implication de l'ensemble des acteurs, y compris du secteur privé, lors de la formulation de nouveaux projets d'investissement.

Responsable et délai de mise en œuvre

Actions	Responsable	Délai
Adoption de l'approche chaînes de valeur inclusives comme cadre d'intervention pour le développement de l'entrepreneuriat des jeunes dans les investissements prévus par la nouvelle stratégie de pays	Le FIDA et le Gouvernement	Mars 2027
Revue des investissements destinés à la professionnalisation des OP au sein du portefeuille	Le Gouvernement	Décembre 2026
Mise en place d'un groupe de travail incluant, entre autres l'ensemble des acteurs des chaînes de valeurs en vue de la formulation de nouveau projet	Le Gouvernement avec l'appui du FIDA	Décembre 2026

10. **Recommandation 4. Accroître les appuis pour l'autonomisation des femmes et la création d'opportunités économiques pour les jeunes.** Par rapport au genre, la nouvelle stratégie doit fournir des orientations claires pour traiter les causes des inégalités entre les sexes, et la contribution du programme pour les éliminer progressivement. Il faudra tenir compte du contexte multi culturel du Tchad pour la définition des interventions qui doivent permettre un meilleur accès des femmes aux ressources, l'alphabétisation fonctionnelle, la diversification des opportunités économique pour elles, le renforcement de leurs compétences en gestion et en leadership, et l'accès à des marchés fiables et rentables. En ce qui concerne la jeunesse, le programme doit développer une stratégie spécifique à ce titre, et identifier des approches idoines, qui tiennent compte des réalités des jeunes dans le contexte du Tchad pour (i) leur participation significative dans les projets, et (ii) des actions pertinentes en termes de création d'opportunités économiques pour eux.

Niveau d'acceptation : Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

- Le Gouvernement assurera la pertinence des investissements pour l'autonomisation des femmes au sein du portefeuille à travers une revue des actions prévues.

- Le FIDA et le Gouvernement se conviennent de fournir des orientations claires pour traiter les causes profondes des inégalités entre les genres dans la formulation de la nouvelle stratégie de pays afin de garantir un meilleur accès aux capacités, ressources et opportunités économiques aux femmes.
- Le Gouvernement prévoit de renforcer la participation significative des jeunes dans la formulation, l'exécution et l'évaluation des projets.
- Le FIDA et le Gouvernement se conviennent de renforcer davantage la création d'opportunités économiques pour les jeunes dans la nouvelle stratégie de pays et la formulation du nouveau projet d'investissement.

Responsable et délai de mise en œuvre

Actions	Responsable	Délai
Revue des investissements pour l'autonomisation des femmes au sein du portefeuille	Le Gouvernement	Décembre 2026
Formulation d'orientations claires pour traiter les causes profondes des inégalités entre les genres dans la nouvelle stratégie de pays	Le FIDA et le Gouvernement	Mars 2027
Mise en place d'un mécanisme de participation des jeunes dans l'exécution et l'évaluation des projets	Le Gouvernement à travers les unités de gestion des projets	Décembre 2026
Priorisation de la création d'opportunités économiques pour les jeunes dans la nouvelle stratégie de pays et le nouveau projet d'investissement	Le FIDA et le Gouvernement	Mars 2027

11. **Recommandation 5. Déployer une approche programme et améliorer la gestion opérationnelle du programme pour consolider et accroître les gains d'efficacité.** Le FIDA et le Gouvernement doivent dialoguer pour s'accorder sur les modalités de gestion programmatique, et pour améliorer le pilotage stratégique du programme par le Gouvernement. Le FIDA doit jouer sa partition en adaptant au contexte du pays certaines procédures, et le Gouvernement doit jouer la sienne d'une part en levant les contraintes qui créent la lourdeur et les retards dans les processus, et d'autre part, en exerçant un contrôle plus accentué sur les mécanismes de gestion financière et fiduciaire. Enfin, il est nécessaire de renforcer la gestion des projets du portefeuille en mettant en œuvre l'approche programme, qui a été mise en veilleuse, et ce pour maximiser la synergie, faciliter l'apprentissage mutuel et permet des gains d'efficacité.

Niveau d'acceptation : Recommandation partiellement acceptée.

12. L'adoption d'une approche programme dans un contexte de fragilité structurelle a montré certaines limites au cours des dernières années. Le FIDA et le Gouvernement entendent procéder à une analyse approfondie de la pertinence de cette approche recommandée, en amont de toute décision relative à son intégration dans la nouvelle stratégie de pays.

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

- Le FIDA et le Gouvernement reprendront le dialogue pour améliorer le pilotage stratégique du programme par le Gouvernement, et inscriront les mesures convenues dans la nouvelle stratégie de pays.
- Le Gouvernement mettra en place un système de suivi et de contrôle rigoureux pour assurer une meilleure gestion opérationnelle et fiduciaire du portefeuille et fera recours à une assistance technique nationale ou internationale au besoin pour renforcer les capacités nationales.
- Lors de la formulation de la nouvelle stratégie de pays, le FIDA et le Gouvernement, tenant compte du contexte actuel d'exécution du portefeuille, des expériences et leçons apprises des dernières années, analyseront la pertinence et les prérequis pour le déploiement d'une approche programme.

Responsable et délai de mise en œuvre

Actions	Responsable	Délai
Reprise du dialogue pour l'amélioration du pilotage stratégique du programme par le Gouvernement.	Le Gouvernement et le FIDA	Décembre 2026
Mise en place d'un système rigoureux de suivi et de contrôle de l'exécution opérationnelle et fiduciaire du portefeuille.	Le Gouvernement	Décembre 2026
Analyse de la pertinence de l'approche programme pendant la formulation de la nouvelle stratégie de pays.	Le FIDA et le Gouvernement	Décembre 2026

Signé à N'Djamena, le 20 APR 2026

Pour le Gouvernement de la République du Tchad, le Ministre de la Production et de l'Industrialisation Agricole de la République du Tchad

Keda BALLAH



Signé à Rome, le 22.04.2026

Pour le Fonds International pour le Développement Agricole, le Vice-Président Adjoint
Département des opérations de pays

Donal BROWN